



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 23 JANVIER 2018

Alors que les actions contre les droits sexuels et reproductifs et en particulier contre l'IVG en France se répètent et se multiplient avec notamment :

- hier, la marche contre « La banalisation de l'IVG » (sic),
- dans quelques jours un colloque contre l'éducation à la sexualité en milieu scolaire considérée comme un risque psychique et traumatique par certains professionnels du fait (sic), « L'analyse des contenus crus, provocateurs, incitateurs et parfois pornographiques auxquels certains enfants ont été exposés ainsi que les témoignages reçus permettra d'établir une clinique des symptômes présentés par les enfants et les adolescents à l'issue de ces formations forcées ainsi que leur psychopathologie »(sic).....

Alors que les droits sexuels et reproductifs et le droit à l'avortement en particulier varient beaucoup d'un pays à l'autre de l'Union a communauté Européenne

Les militant.e.s de deux pays de l'UE font appel à nous pour les appuyer dans leur lutte pour que les femmes aient un accès libre et sûr aux services de santé sexuelle et reproductive et en particulier à l'avortement. Il s'agit de :

L'Irlande où la commission paritaire de l'Oireachtas sur le huitième amendement discute la possibilité de légaliser l'avortement à 12 semaines de grossesse, d'autoriser l'avortement médicamenteux, de dépénaliser l'avortement et d'introduire dans les écoles une éducation à la sexualité.

La Pologne qui à l'inverse veut durcir encore sa position concernant les droits sexuels et reproductifs et, malgré les oppositions, les demandes de milliers de femmes et d'hommes en Pologne ainsi que les actions européennes de soutien (Le collectif Sauvons les Femmes avait réuni fin 2017 près de 500 000 signatures) l'avortement deviendra quasi impossible plus d'un an après l'échec d'une tentative d'interdiction totale de celui-ci.



La CLEF soutient les femmes et les associations de ces deux pays qui luttent pour que leurs droits sexuels et reproductifs soient reconnus et demande qu'en Europe tous les pays adoptent une législation commune et audacieuse en matière de Droits sexuels et reproductifs avec un avortement sûr et légalisé et, réitère sa demande d'inscription dans la Charte Européenne de Droits Humains les « Droits sexuels et Reproductifs » incluant explicitement l'accès à l'IVG.

« We are Every Woman... »

ALG le 22 janvier 2018